

# Licence professionnelle Logistique de production

## Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Logistique de production. 2017, Université d'Orléans. hceres-02028125

**HAL Id: hceres-02028125**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02028125>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations



## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Logistique de production

Université d'Orléans

Campagne d'évaluation 2016-2017 (Vague C)

Rapport publié le 07/07/2017

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Département d'évaluation des formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

## Évaluation réalisée en 2016-2017

### sur la base d'un dossier déposé le 13 octobre 2016

Champ(s) de formations : Sciences, ingénierie

Établissement déposant : Université d'Orléans

Établissement(s) cohabilité(s) : /

## Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion de la production industrielle, spécialité Logistique de production*, ouverte en 2004 en formation initiale et en formation continue, s'ouvre à l'apprentissage en 2006 avec un adossement au centre de formation des apprentis inter-universitaire Région Centre (CFAIURC).

La licence professionnelle a pour objectif de former des cadres intermédiaires de niveau II de qualification pour les entreprises industrielles. Organisateur, ils doivent être capables d'analyser et de piloter la chaîne logistique de l'entreprise depuis la demande du client jusqu'aux fournisseurs en termes de distribution physique, de production et d'approvisionnement. Détenant les bases du management de la qualité, ces agents de maîtrise doivent être capables de s'inscrire dans des démarches d'amélioration continue afin de réduire les délais et les coûts comme de contribuer aux gains de productivité et d'amélioration de la qualité dans une perspective de compétitivité.

La licence professionnelle est portée par le département Qualité, logistique industrielle et organisation de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bourges au sein de l'Université d'Orléans. Localisé à Bourges, ce diplôme est directement en prise avec l'environnement local afin de lui fournir l'essentiel de son effectif comme agents de maîtrise dès l'acquisition du diplôme.

## Analyse

Objectifs
<p>Les objectifs sont clairement énoncés et correspondent au contenu de la formation comme aux compétences visées. Le niveau « agent de maîtrise » pour l'entreprise industrielle est conforme avec le niveau et ce type licence. Les objectifs scientifiques sont atteints en particulier à travers le contenu en statistiques appliquées. Concernant les objectifs professionnels, la variété des matières est d'une part suffisamment large pour permettre au diplômé de tenir une diversité de fonctions d'encadrement dans ce profil d'entreprises, d'autre part suffisamment spécialisé pour ne pas présenter une formation généraliste peu ciblée. Ces objectifs professionnels correspondent à un réel besoin des entreprises. La fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) fournie détaille les compétences visées.</p>
Organisation
<p>La formation propose un parcours unique. La quasi-totalité des étudiants sont des apprentis. L'organisation pédagogique est rigoureuse et bien structurée. Elle est adaptée aux objectifs du diplôme. Plus du tiers des volumes horaires portent sur le cœur du métier, et près de la moitié sur l'acquisition de compétences. La professionnalisation est abordée à travers les travaux pratiques, le projet tuteuré, ainsi que le stage. Les critères régissant l'arrêté sur les licences professionnelles sont ainsi respectés, sauf en ce qui concerne la règle des coefficients.</p>

<b>Positionnement dans l'environnement</b>
<p>Ce diplôme est complémentaire à l'offre de formation technologique locale et régionale, sans avoir de chevauchements importants avec les diplômes connexes de la zone géographique concernée. Les effectifs et le placement en stage ou en emploi des licences professionnelles thématiquement proches confirment l'absence de concurrence réelle.</p> <p>L'ancrage avec le tissu industriel local se traduit par de nombreux contacts avec des entreprises menant à des contributions directes à la formation : participation au jury, accueil d'apprentis, vacations. La formation bénéficie de partenariats valorisés par des conventions, avec MBDA (Airbus Group) ou le Centre Hospitalier Jacques Cœur.</p> <p>Bien intégrée dans son environnement, cette formation bénéficie de l'appui des structures locales de formation (CFA (centre de formation d'apprentis) et IUT) lui donnant des contacts privilégiés avec les organisations professionnelles régionales (CCI (Chambre de commerce et d'industrie), Medef, CGPME (Confédération générale des petites et moyennes entreprises), etc.).</p>
<b>Equipe pédagogique</b>
<p>En plus d'un encadrement pédagogique permanent solide, la licence professionnelle bénéficie d'un bon accompagnement à la pédagogie par cinq agents administratifs et techniques.</p> <p>Constitué de huit enseignants ancrés dans le département Qualité, logistique industrielle et organisation de l'IUT, dont quatre directement impliquées dans le fonctionnement du diplôme, l'équipe de formation est équilibrée, répartie par moitié entre enseignants-chercheurs et professeurs agrégés enseignant dans le second degré. Les rôles sont clairement établis.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique indique une bonne participation de professionnels. Au nombre de dix-huit, les vacataires venant du monde économique représentent 48 % des enseignements, essentiellement sur le cœur du métier. Ceci satisfait à l'arrêté sur les licences professionnelles et montre la volonté professionnalisante du diplôme.</p> <p>Des précisions sur le poste occupé de ces intervenants auraient cependant été utiles.</p> <p>Le danger existe d'un trop fort morcellement de certains modules voyant jusqu'à cinq intervenants y exercer pour un volume horaire faible.</p>
<b>Effectifs, insertion professionnelle et poursuite d'études</b>
<p>L'effectif est stable avec une moyenne de 27 étudiants. Les étudiants proviennent pour 55 % des DUT (Diplôme universitaire de technologie), en croissance allant jusqu'à la quasi-exclusivité en 2015-2016, pour 31 % de BTS (Brevet de technicien supérieur) en réduction vers la quasi-disparition, et pour 11 % d'origines diverses. Une VAE (validation des acquis de l'expérience) par an en moyenne a été réalisée. Les étudiants étrangers sont de moins en moins présents, notamment pour des raisons de recherche de stage.</p> <p>L'effectif est homogène, se répartissant principalement en apprentis (82 %), rarement de contrats de professionnalisation, 8 % en formation classique, 9 % en reprise d'études.</p> <p>Le taux de réussite est très bon à 92 %.</p> <p>Le taux de réponse aux enquêtes nationales ne dépasse pas 50 %. Celui des enquêtes locales à 15 mois, de 90 %, est élevé et ces enquêtes sont par conséquent fiables. Elles indiquent un taux de poursuite d'études acceptable à 26 %. L'insertion à 15 mois du diplôme est correcte (71 % en 2014 hors poursuite d'étude), alors que les résultats à 3 mois du diplôme semblent plus mitigés (pour 2015 : 48 % d'insertion dont la moitié de CDD (contrats à durée déterminée), 24 % en poursuite, 28 % en recherche d'emploi). Le niveau de détail des éléments fournis ne permet pas d'analyse plus précise.</p>
<b>Place de la recherche</b>
<p>La place de la recherche n'est pas évoquée dans le dossier, la formation se centrant sur la professionnalisation. Un professeur des universités de section Génie informatique, automatique et traitement du signal du CNU (Conseil national des universités) et un maître de conférences de la même section participent aux enseignements.</p>
<b>Place de la professionnalisation</b>
<p>La professionnalisation est au cœur de la mise en œuvre du diplôme par des compétences claires à acquérir, les stages, les projets tuteurés, le nombre important d'heures de travaux pratiques, le fort taux de contrats d'apprentissage, le nombre important de vacataires sur le cœur du métier et venant du monde économique, une fiche RNCP complète.</p> <p>Des formations vers des certificats de qualification professionnelle sont absentes.</p> <p>La communication formation/entreprise a lieu lors des visites en entreprise, soutenances et réunion des maîtres d'apprentissage.</p>

<b>Place des projets et des stages</b>
<p>Le projet tuteuré et le stage ont une place classique dans la formation. Ils satisfont aux critères de l'arrêté sur les licences professionnelles</p> <p>Le fonctionnement du stage ou de la période en entreprise est établi clairement et en détail avec une mission validée par le responsable de la formation. La durée est de 34 semaines pour les alternants et de 13 à 16 semaines pour les non-alternants. La forme du mémoire et de la soutenance sont explicités pour l'étudiant, ainsi qu'une grille de notation du rapport. L'évaluation est conjointe par des enseignants et des industriels. Les non-apprentis bénéficient également d'une visite en entreprise.</p> <p>Les projets tuteurés sont supervisés par un enseignant responsable. Les sujets peuvent provenir des étudiants comme des enseignants. Ils se font en groupe de cinq étudiants accompagnés par un tuteur désigné. L'encadrement est réalisé via des rencontres avec l'enseignant tuteur au rythme de deux fois par période d'alternance. Le mémoire et deux soutenances font l'objet d'une évaluation par un jury de trois personnes. Une grille d'évaluation de ces projets aurait été utile. Par ailleurs, parmi les exemples de thèmes proposés, certains ne touchent pas directement les aspects industriels ou logistiques.</p>
<b>Place de l'international</b>
<p>Licence professionnelle technologique ancrée dans sa région et essentiellement en apprentissage, cette formation ne prédispose pas au rayonnement international et encore moins à la mobilité sortante.</p> <p>Malgré l'abandon du programme Mexprotec, difficile à mettre en œuvre, l'ouverture à l'international est présente à travers la présence ponctuelle d'étudiants étrangers, ou la venue d'étudiants allemands afin d'assister à un travail pratique. Des perspectives d'échanges internationaux sont mentionnées dans le dossier (Allemagne, Québec, Suède).</p> <p>Du point de vue des langues, un simple module d'anglais est proposé, et une partie des soutenances peut être en anglais. Il est regrettable de ne pas proposer de préparation de certificats de langue.</p>
<b>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</b>
<p>Les informations fournies sur le recrutement sont malheureusement très peu nombreuses et floues. L'attractivité du diplôme ne peut donc pas être quantifiée. Le recrutement n'est mentionné qu'à travers l'action du secrétariat dans l'organisation des entretiens de recrutement et à travers la présentation de la fiche d'appréciation de l'entretien.</p> <p>Les passerelles ne sont pas abordées.</p> <p>Les dispositifs d'aide à la réussite se limitent à des enseignements d'adaptation dans une unité d'enseignement ; ceci est suffisant, vus les bons taux de réussite. Le niveau plus faible des étudiants diplômés de BTS est traité par la mise en place de contacts avec les lycées. Ceci permet d'anticiper les échecs via une meilleure orientation, plutôt qu'à travers un dispositif dédié à la lutte contre les échecs pendant le déroulement du diplôme. Les dernières années, l'effectif recruté est essentiellement composé de DUT.</p>
<b>Modalités d'enseignement et place du numérique</b>
<p>Les publics sont diversifiés (formation classique, apprentis, reprise d'étude, VAE, etc.), mais l'impact sur les actions pédagogiques n'est pas abordé. De plus, des modalités adaptées pour des étudiants à besoins particuliers (handicapés, sportifs, salariés) ne sont indiquées.</p> <p>Le dossier ne mentionne aucun élément sur des pédagogies innovantes. On peut donc penser que l'exercice pédagogique reste classique. De plus, si les VAP (validation d'acquis professionnels) et VAE sont traitées, aucune information n'est donnée sur leur mise en œuvre.</p> <p>La place du numérique est limitée à l'usage de salles informatiques, de logiciels de bureautique, d'apprentissage de l'anglais, et de quelques progiciels-métiers.</p>
<b>Evaluation des étudiants</b>
<p>Le nombre précis de notes par module et de modalité de contrôle (écrit, oral, travail de groupe, devoir à rendre, etc.) n'est pas précisé. Cependant, avec deux à cinq notes attribuées classiquement selon les règles du contrôle continu, chaque module enseigné est correctement évalué. Les règles de décisions des jurys sont décrites avec détails et donc avec clarté, et sont conformes aux règles et pratiques. Cette conformité à l'arrêté sur les licences professionnelles montre une exception, avec la conservation des unités d'enseignement dont la moyenne est entre 8 et 10 sur 20.</p> <p>Si l'évaluation des stages est détaillée, celle des projets n'est pas fournie.</p> <p>Le rapport de 1 à 3 des coefficients d'évaluation imposé par l'arrêté sur les licences professionnelles n'est pas respecté.</p>

Suivi de l'acquisition de compétences
<p>Le livret d'apprentissage très complet est un point fort et permet un suivi de qualité pour les apprentis. Il indique à l'étudiant et au tuteur entreprise le fonctionnement de la période en entreprise, les rôles et missions de chacun, les séquences en entreprise. Il détaille les modalités d'évaluation en entreprise avec mise en relief des acquis, des qualités et des points à améliorer. Ce livret d'apprentissage permet un bon jalonnement de l'acquisition des connaissances et compétences.</p> <p>Il est regrettable que les autres types de public ne semblent pas bénéficier de dispositifs équivalents.</p> <p>La fiche RNCP, complète et de bonne qualité, mentionne des compétences en phase avec le contenu des enseignements. Cependant, il s'agit de compétences génériques dont la diversité du contenu nécessiterait plus amples explications quant à leur maîtrise en fin de formation.</p>
Suivi des diplômés
<p>Les résultats d'enquêtes internes à 3 et 15 mois par courriels complétés de contacts téléphoniques directs sont fournis avec un excellent taux de réponse. Ces enquêtes portent sur quelques éléments, ce qui ne permet pas d'en utiliser réellement les résultats à des fins d'amélioration continue.</p> <p>Concernant les enquêtes nationales effectuées par l'établissement, les éléments fournis sont peu détaillés et ne permettent pas une analyse approfondie.</p>
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation
<p>Le conseil de perfectionnement est décrit comme conjoint avec les jurys et donc doit se réunir deux fois par an. Sa structure est complète avec des représentants du CFAIURC, des entreprises, des étudiants, la chargée de mission de formation continue. Son rôle et son fonctionnement ne sont pas développés et donc son emploi comme outil d'amélioration est à prouver.</p> <p>Le dispositif d'évaluation de la formation est presque complet. Il comporte une enquête interne dite « à chaud » sur la satisfaction globale des apprentis via des questions très ouvertes, une enquête sur le fonctionnement du CFAIURC dont les résultats sont joints au dossier, une enquête à trois et quinze mois succincte, une enquête de fin d'année sur les conditions de rémunération de logement et d'indemnité des apprentis, une enquête du CFAIURC sur la satisfaction des entreprises quant à l'organisation de l'apprentissage et dont les résultats sont joints au dossier, une enquête de l'observatoire de la vie étudiante. En revanche il n'est pas fait mention d'une enquête sur l'évaluation des enseignements.</p> <p>L'expression des étudiants est manifestement aisée. Elle peut avoir lieu librement, pour les apprentis par le livret, via un conseil de licence en milieu d'année et un bilan de fin d'année.</p> <p>Il est fourni un ancien rapport d'audit interne ISO 9001:2000 de 2011 du CFAIURC concernant le diplôme. Son résultat est favorable.</p>

## Conclusion de l'évaluation

### Points forts :

- Très bon positionnement dans le monde socio-économique.
- Contenu en adéquation avec les objectifs-métiers.
- Organisation simple, structurée.
- Prépondérance de l'alternance.
- Très bons outils de suivi de stage et de l'apprentissage (livret).
- Stabilité du nombre élevé de contrats d'apprentissage.

**Points faibles :**

- Réduction de la place des BTS dans la formation.
- Faible qualité des statistiques de suivi de la formation.
- Discordance des coefficients des épreuves, non conforme à l'arrêté sur les licences professionnelles.

**Avis global et recommandations :**

La licence professionnelle *Logistique de production* est manifestement une formation solide, aux objectifs clairs et précis, aux contenus en rapport avec ces objectifs, au fonctionnement structuré, dédiée à la professionnalisation et aux bons résultats dans la durée. Formation essentiellement tournée vers l'apprentissage, une enquête complémentaire permettrait de constater que son fonctionnement est autant adapté à ses autres publics. Un effort doit être fait au niveau de l'intégration des titulaires de BTS dont la présence au sein de l'effectif est en diminution. Une nouvelle répartition des coefficients permettrait leur mise en conformité avec l'arrêté sur les licences professionnelles.



# Observations de l'établissement



Pas d'observation pour la mention

Fait à Orléans, le 1<sup>er</sup> juin 2017

Le Président

Ary Bruand